

Compte rendu du conseil Municipal du 3 juillet 2013

Présents : Mrs REPELLIN Michel , CECCONI Serge , REY Jean-Michel , PELLISSIER Denis , VIGNON Christiane MICHELLIER Joel

Excusés : ANTRESSANGLE Frédéric , Mmes GAMONET Nicole- CHARRASSON Audrey- Yolande BERTHET :secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Yolande BERTHET

Présent dans la Salle : Thomas OTTENHEIMER

L'ordre du jour appelait les points suivants :

1. CR conseil municipal de mai
2. choix des entreprises pour les travaux de l'école occupation du domaine public : modification tarifs
3. rapport annuel de VEOLIA pour le service de l'eau
4. adhésion au syndicat départemental de télévision
5. charte forestière de territoire
6. Questions Diverses

1. suite à sa demande Monsieur OTTENHEIMER Thomas est venu présenter ses projets professionnels au Conseil
2. Approbation du dernier compte rendu en date du mois de mai - Validé à l'unanimité
3. Achat du terrain pour le captage de la source de Jossaud (190 m²) :le conseil propose un tarif forfaitaire de 500 € . Adopté à l'unanimité.
4. Travaux école : sur proposition de la commission d'appel d'offres le conseil a retenu les entreprises suivantes :
 - lot n° 1 maçonnerie : Ets LATON pour un montant de 51 850,00 € HT pour la tranche ferme et 9 000 ,00 HT pour la tranche conditionnelle.
 - lot n°2 étanchéité : entreprise SAPEC pour un montant de 12 055 ,06 € HT tranche ferme
 - lot n° 3 charpente : BOURGUIGNON sarl pour un montant de 23 874,97 € HT tranche ferme
 - lot n°4 métallerie : entreprise CAUDAL pour un montant de 11 065,00 € HT tranche ferme
 - lot n°5 menuiserie : entreprise BOURGUIGNON pour un montant de 21 211,60 € HT tranche ferme
 - lot n°6 cloisons : entreprise THOMASSET pour un montant de 42 334 ,50€ HT tranche ferme
 - lot n° 7 carrelage : entreprise AUGIER pour un montant de 8 480.80 € HT tranche ferme
 - lot n°8 électricité : entreprise POURRE pour un montant de 25 547,00 € HT tranche ferme
 - lot n°9 chauffage : entreprise LAURENT&COMBET pour un montant de 20 849,98 € HT tranche ferme .
 - Le compte rendu sera envoyé au CAUE ainsi qu'au SDED qui ont accompagné la commune dans cette opération
 - Un grand merci à Mr HERNANDEZ Paolino ainsi qu'à la famille REVOL Nicolas qui prêtent des locaux pour stocker le matériel.
 - Le photocopieur en location sera changé pour pouvoir servir aussi d'imprimante
4. Rapport annuel de VEOLIA pour le service de l'eau : chaque conseiller en a pris connaissance . Validé à l'unanimité
5. Charte Forestière :le conseil municipal accepte

*-le principe de prolongement de la programmation du plan d'actions de la charte forestière de territoire Drôme Vercors et Piémonts sur l'année 2014,
-la mutualisation des moyens financiers pour le poste d'animation pour l'année 2014, selon le budget prévisionnel, afin d'offrir les contreparties nécessaires aux cofinanceurs (Europe, Région, Département),
-la délégation et le conventionnement avec la Communauté des Communes du Vercors portant sur l'animation de la charte forestière de territoire.*

6. Adhésion au syndicat Départemental de Télévision :

Monsieur le Maire rappelle la mise en œuvre du Schéma Départemental de coopération intercommunale ainsi que la dissolution des 10 syndicats intercommunaux de télévision. Il précise qu'il convient d'adhérer au syndicat départemental de télévision . Validé à l'unanimité.

Questions diverses :

- *Traversée de village : le programme du Conseil Général initialement prévu pour 2013 est reporté.*
- *Proposition de numérisation des réseaux de Mme LEGAUT : à voir après mars 2014.*
- *Chauffage LEJEUNE François : au vu du temps consacré par Mr LEJEUNE à la remise en état de l'appartement de la cure ,en contrepartie le Conseil prendra à sa charge son chauffage jusqu'à la fin de l'année.*
- *La Gélinotte : la proposition d'honoraires pour la mission d'état des lieux et estimation financière des travaux à effectuer à la Gélinotte en vue de fixer un nouveau tarif de loyer n'a pas été retenue .*